SOMMAIRE DES GARANTIES





Assurance maladie		
	B Maladie complémentaire	
Franchise (1er janvier au 31 décembre)	267\$ par adulte	
<mark>Assurance voyage</mark> Max 5 000 000 \$/séjour/assuré	100%	
Assurance annulation Voyage Max 10 000 \$/séjour/assuré	100 %	
Maladie complémentaire	Compris	
Remboursement	80%	
Chambre d'hôpital	Privée 100 %	
Autres frais	Maximums admissibles par assuré	
Accident aux dents naturelles	Dans les 12 mois de l'accident	
Ambulance	Illimité	
Appareils thérapeutiques* et prothèses mammaires*	10 000\$ à vie	
Bas de contention-Compression 20 mm de HG+*	3 paires par année civile	
Centre de réadaptation*	Chambre semi-privée, maximum de 180 jours/année civile	
Chaussures orthopédiques*	Illimité	
Chaussures profondes*	Illimité	
Chirurgie esthétique à la suite d'un accident*	Remboursement max de 5 000 \$/accident	
Cure de désintoxication*	80\$/jour/remboursement max de 2 500\$ à vie	
Échographies hors de l'hôpital*	300\$/année civile	
Ergo-ortho-audio*	Frais usuels et coutumiers	
Fauteuils roulants et marchettes*	Illimité	
Lentilles intraoculaires	Illimité	
Lunettes et lentilles cornéennes à la suite d'une chirurgie de la cataracte	Maximum 800\$/vie	
Maison de convalescence*	Tarif d'une chambre semi-privée	
Neurostimulateur transcutané*	1 000 \$/période de 60 mois consécutifs	
Ostéopathes et podiatres	35\$/visite/max 700\$ chacun/Année civile/ un traitement par jou	
Physiothérapeutes et thérapeutes en réadaptation physique	Frais usuels et coutumiers	
Pompe à insuline*	Maximum de 10 000 \$/période de 60 mois consécutifs	
Prothèses	5 000 \$/prothèse	
Prothèses capillaires suite à une chimiothérapie	Remboursement max de 300 \$/vie	
Psychologues, psychiatres, psychanalystes, psychothérapeutes et travailleurs sociaux	Remboursement max chacun 1 200 \$/année civile	
Radio-labo	Illimité	
Radiologie*	Illimité	
Résonnances magnétiques et «scan» (prescrits)	1 fois par année civile pour chacun de ces soins	
Réflectomètre Glucomètre*	300 \$/période de 60 mois consécutifs	
Soins infirmiers*	10 000 \$/viager	
Tomodensitométrie	Maximum 1/par année civile	

^{*} La recommandation médicale est requise



SOMMAIRE DES GARANTIES

Programme d'assurance collective exclusif aux membres de 65 ans et plus



Assurance soins dentaires

Disponible moyennant la souscription à la maladie complémentaire – option B et à l'assurance vie ou invalidité de longue durée ou frais généraux de bureau. Le statut doit être identique pour la maladie complémentaire et les soins dentaires.

Franchise (1er janvier au 31 décembre)	Aucune		
Remboursement			
Soins préventifs	80%		
Restauration de base	75%		
Restauration majeure	50%		
Remboursement maximal (Soins préventifs – de base – majeurs)	2 000\$/assuré/année civile		

Taux du régime d'assurance maladie complémentaire – Primes mensuelles (taxes en sus)

OPTION B

TRANCHE D'ÂGE	INDIVIDUEL	COUPLE	MONOPARENTAL	FAMILIAL
65 à 69 ans	89,66\$	179,33\$	97,31\$	179,33\$
70 à 74 ans	89,86\$	179,33\$	97,31\$	179.33\$
75 à 79 ans	85,68\$	171,38\$	97,31\$	171,38\$
Plus de 80 ans	83,71\$	167,43\$	97,31\$	167,43\$

OPTION B AVEC MÉDICAMENT

TRANCHE D'ÂGE	INDIVIDUEL	COUPLE	MONOPARENTAL	FAMILIAL
Plus de 65 ans	1 232,47\$	2 465,07\$	1232,47\$	2 465,47\$

SOINS DENTAIRES

TRANCHE D'ÂGE	INDIVIDUEL	COUPLE	MONOPARENTAL	FAMILIAL
Moins de 65 ans	71,10\$	160,83	123,92\$	192,45\$

Paiement annuel: une facture vous sera envoyée

Prélèvements bancaires : joindre un spécimen de chèque.

Veuillez noter que la brochure a préséance sur ce résumé des garanties. Veuillez vous y référer si vous désirez plus de détails sur les garanties ou sur les exclusions.

